



Récupérer mon cheval

Par Mamgunsmoke

Bonjour

Famille de cavaliers,nous avons acquis un centre équestre à Ury en Seine et marne, en 2013.

Mon mari et moi-même, ma fille et sa famille, mon fils,nous y étions tous logés, et nous avons participé au développement de l'entreprise créé pour l'exploitation du site.

Mon mari et moi-même étions propriétaires d'une jument quarter hors qui a eu plusieurs poulains.

Le premier né est un entier avec lequel ma fille est sortie en concours pendant de longues années.

Mon fils est également sorti en concours vécu un autre de ses fils.

Moi,j'ai gardé la première jument,Mam,dont je me suis occupée depuis sa naissance.

Nos chevaux étaient donc hébergés dans nos écuries.

En 2022, ma fille me rejette complètement.

En 2025,je quitte le centre équestre pour m'installer en Saône et Loire près de mon fils,qui a lui-même été chassé de nos écuries par ma fille qui les gèrent.

Ayant de très mauvaises relations avec ma fille, je lui ai demandé de récupérer ma jument, mais elle refuse.

Je précise que ma jument a été mise en demi ou quart de pension auprès des clients du centre équestre.

Comment dois-je procéder pour pouvoir récupérer mon cheval et le ramener près de chez moi.

Merci beaucoup

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous une preuve de la propriété de cette jument ?

Par Mamgunsmoke

Oui tout à fait! J'ai ses papiers,son livret sire

Par yapasdequoi

Alors vous vous présentez sur place avec un licol et un camion, vous prenez le cheval et partez avec.

Par Mamgunsmoke

Et si elle refuse ? Dois-je prévenir la gendarmerie ?

Par yapasdequoi

C'est elle qui va appeler la gendarmerie ! Et les gendarmes vous autoriseront (ou pas) à emmener le cheval.
Sinon il faudra saisir la justice.